Information produit 19.11.2026

BANQUE MIGROS

Visa Debit

La carte de débit gratuite de la Banque Migros

La carte Visa Debit de la Banque Migros est plus qu'un moyen de paiement pratique qui vous accompagne sans contact, en ligne et sur mobile dans votre vie quotidienne. Elle peut également être combinée intelligemment avec le programme de bonus Cumulus.



Gratuité – pas de cotisation annuelle
La carte de débit Visa Debit de la Banque Migros est gratuite. Autrement dit, nous renonçons à la cotisation annuelle pour la carte principale en CHF.



Retrait d'espèces – plus de 1700 sites
Le retrait d'espèces est gratuit non seulement aux Bancomat de la Banque Migros, mais aussi dans tous les supermarchés Migros, succursales Denner, VOI et de nombreux autres magasins.



Cumulus – deux en un
Il suffit de faire imprimer votre code-barres Cumulus au verso de votre carte Visa Debit. Ainsi, vous n'aurez plus besoin de la carte Cumulus dans votre portemonnaie. Scannez simplement le code-barres pour collecter des points Cumulus dans l'univers Migros.

Banque Migros SA
banquemigros.ch/contact

Offre

Disponibilité
L'offre est proposée aux particuliers et aux entreprises établies en Suisse.

Variantes
La carte Visa Debit est gérée en CHF et en EUR.

Limites de retrait
Les achats et retraits d'espèces sont possibles jusqu'à CHF 2000 par jour et CHF 5000 par mois, mais au maximum jusqu'au montant de l'avoir en compte disponible. Les limites journalières et mensuelles peuvent être modifiées. Des limites sensiblement plus basses peuvent s'appliquer aux Bancomats de tiers et dans les commerces. Veuillez noter que le montant en espèces et les coupures disponibles dépendent toujours de l'état de caisse.

(Carte Visa Debit en CHF)

Frais principaux

Cotisation annuelle	
Carte principale	gratuit
Carte supplémentaire	CHF 30

Achat	
Suisse dans la monnaie de carte	gratuit
Suisse dans une autre monnaie	gratuit
Etranger dans la monnaie de carte	CHF 1.50
Etranger dans une autre monnaie	CHF 1.50

Retrait d'espèces	
Distributeur automatique Banque Migros CHF et EUR, par retrait	gratuit
Distributeur automatique Suisse CHF, par retrait	CHF 2
Distributeur automatique Suisse EUR, par retrait	CHF 4
Distributeur automatique étranger, par retrait	CHF 5
Entreprise Migros (p. ex. Migros, Denner)	gratuit

Blocage et remplacement	
Blocage de cartes pour perte et vol	CHF 30
Remplacement de cartes pour perte ou vol	CHF 30
Rappel du NIP par courrier	CHF 10

Informations pratiques

Conseils pratiques
- Avec la carte Visa Debit, vous payez vos achats rapidement et commodément, sans contact. Et même sans NIP pour les montants inférieurs à 80 francs. Il vous suffit de placer le symbole sans contact devant un terminal de paiement – c'est tout.
- La carte Visa Debit est généralement recommandée pour les retraits d'espèces en Suisse et à l'étranger.
- Pour les retraits hors d'Europe, la zone d'utilisation de la carte Visa Debit doit d'abord être étendue temporairement via l'app one ou la hotline de carte.
- Avec l'app one, vous pouvez consulter vos dépenses à tout moment. De plus, vous disposez de nombreux autres services utiles pour gérer vos cartes. Plus d'informations sur: one-digitalservice.ch/one
- Peu de prestataires en ligne utilisent correctement la désignation «Debit» comme mode de paiement. Choisissez donc simplement «Carte de crédit» comme mode de paiement. Avant que votre achat soit débité de votre carte Visa Debit, vous devez le contrôler et le confirmer dans l'app one ou par code SMS.
- La carte Visa Debit prend en charge tous les portefeuilles électroniques courants tels que Apple Pay, Samsung Pay et Google Pay™. Vous pouvez ainsi transformer en toute simplicité votre smartphone ou votre smartwatch en portemonnaie.

Examinez aussi notre
carte de crédit Visa Free

banquemigros.ch/cartedecredit

Le présent document fournit un aperçu des informations produit les plus importantes pour une décision d'achat par des personnes domiciliées en Suisse et des personnes non assujetties à l'impôt américain. Ces indications sont purement indicatives. Seuls les Conditions générales de la Banque Migros SA et les contrats signés sont déterminants à cet égard. La banque peut ajuster les frais à tout moment dans le cadre des dispositions légales et s'engage à en informer les clients de manière appropriée. Le montant actuel des frais peut être consulté à tout moment dans la brochure «Prix des prestations».